



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3080

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir : qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :  
~~Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Engin SENEL** demeurant **avenue du Progrès 32 bte 11 à 4100 SERAING**.  
Le terrain concerné est situé **rue Morchamps 130 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING 5<sup>ème</sup> division section B n° 50S4**  
Le projet vise à "**régulariser la division de l'habitation unifamiliale en deux logements et la pose d'un crépi sur isolant sur la partie basse de la façade latérale**" et présente les caractéristiques suivantes :  
**Écart au guide communal d'urbanisme (GCU au Collège Communal du 23 avril 2018) ;**

À savoir :

- Article 54 : la hauteur sous plafond du premier étage et de la mansarde ne respectent pas les prescriptions .**
- Article 106 : les fenêtres doivent avoir une surface totale au moins égale au sixième de la surface du plancher, la chambre du second logement ne répond pas à ces critères ;**

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **24 juin 2025 au 8 juillet 2025 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 3 avril 2025)  
(CDLD art. L1132-5)

AngeloTROLIO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 13 février 2025)  
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M<sup>me</sup> GELDOLF  
TROISIÈME ÉCHEVINE